

**Convention de partenariat entre  
le Forum Français pour la Sécurité Urbaine  
et  
l'association Elu/es contre les violences faites aux femmes**

Septembre 2012

Article 1 : Le partenariat entre le FFSU et ECVF repose sur des modalités d'échanges de savoirs, de pratiques et d'interventions.

Article 2 : L'association Elu-es contre les violences faites aux femmes pourra solliciter le Forum Français pour la Sécurité Urbaine sur les questions de prévention de la délinquance et de sécurité (réunions de travail, formations...).

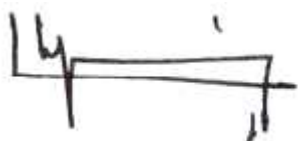
Le FFSU pourra apporter son expertise en matière d'intégration de la problématique des violences faites aux femmes dans les stratégies territoriales de prévention et de sécurité. De par ses liens avec le Forum européen pour la sécurité urbaine, il pourra également apporter une perspective européenne aux réflexions d'ECVF.

Article 3 : Le FFSU sollicitera ECVF dès qu'il souhaitera bénéficier d'une intervention sur la thématique des violences contre les femmes (formation, groupe de travail, colloques...).

ECVF pourra apporter son expertise en matière d'intégration de la problématique des violences faites aux femmes dans les stratégies territoriales de prévention et de sécurité de façon transversale à l'ensemble des délégations des collectivités territoriales.

Elle pourra également apporter une perspective européenne si nécessaire.

Article 4 : A titre exceptionnel, l'intervention du FFSU ou d'ECVF sera rémunérée, lorsque cette intervention s'inscrit dans le cadre d'un contrat liant l'une des associations à un organisme extérieur (exemple : contrat du FFSU avec le Centre national de la fonction publique territoriale).



Charles Gautier  
Président du FFSU  
Maire de Saint-Herblain



Francine Bavay  
Présidente d'ECVF